

Conseil communal, Château-d'Oex  
Commission gestion-finances **COGEFI**

**Rapport de la COGEFI sur la demi-journée technique**

La traditionnelle ½ journée technique de la COGEFI a pu être organisée le 30 mai dernier avec un retour à la normale bienvenu et un programme intéressant, alliant informations et visites. La Municipalité était au complet accompagnée par les Chefs de service. Nous les remercions pour leur disponibilité, pour la bonne tenue de la séance et pour les dossiers toujours très bien préparés. Tous les membres de la Cogefi étaient également présents et M. Pascal Berruex nous a accompagné en sa qualité de Président du Conseil communal.

Les thèmes retenus par la Cogefi et approuvés par la Municipalité ont fait l'objet de présentations, de discussions et de visites sur site. La **1<sup>ère</sup> partie** du programme s'est tenue à la Salle du Conseil communal pour débattre des domaines suivants :

- 1) Etat d'avancement sur les **travaux** encore à réaliser sur les **chalets d'alpages** communaux
- 2) Situation du **Plan d'affectation communal** (PACom)
- 3) Intentions liées aux diverses **surveillances** de rochers et de mouvements de terrains
- 4) Etat d'avancement de la mise en place des **compteurs d'eau**
- 5) Constat sur le fonctionnement de la benne compactrice de la **déchèterie des Monnaires** et premier bilan de la pose de la surveillance

Les thèmes retenus pour la seconde partie de la séance ont été complétés par d'intéressantes visites sur les sites concernés, soit :

- 1) **Piscine du Berceau et Centre sportif** : Etat général des installations et intentions d'investissements
- 2) **Site des Moulins** : projet d'équipement pour le développement du tourisme doux et état des travaux actuels liés au préavis no 6/2020 « *Demande de crédit pour l'aménagement de la Torneresse aux Moulins* »

Ainsi, nous vous résumons les teneurs de la séance comme suit :

### **1) Etat d'avancement sur les travaux encore à réaliser sur les chalets d'alpages communaux**

*Mme Cosette Hämmerli* Municipale en charge des bâtiments, introduit le sujet en nous rappelant l'existence d'un rapport établi en 2010, qui présentait l'état de nos chalets d'alpage et les investissements à consentir, qui avaient été estimés entre 3 et 4 millions de francs.

Plusieurs investissements ont déjà été réalisés et d'autres sont en cours. Ainsi l'installation des fosses septiques déjà matérialisée pour une bonne part, devrait être achevée dans le courant de cet été. Pour les bâtiments, des rénovations ont été accomplies pour certains et nous relevons que les amodiateurs ont grandement participé aux travaux, toujours en accord avec la Municipalité. *Mme Hämmerli* entreprendra prochainement une visite des chalets pour établir un état de situation. Certaines réparations deviennent urgentes c'est notamment le cas pour le toit de la *Montagnette* à rénover en totalité. Pour d'autres chalets une rénovation partielle de toiture semble encore possible, mais ce constat doit encore être confirmé. Nous relevons encore que le rapport qui avait été établi par *M. Stéphane Henchoz* ancien Municipal, constitue toujours une bonne base pour la prise de décisions. Des situations particulières sont aussi à relever avec par exemple le chalet de « *Derrière Forclaz* » qui nécessiterait une rénovation complète. Des travaux ont déjà été réalisés par l'amodiateur et une réflexion est en cours pour l'avenir de ce chalet.

Sur le plan financier, des montants sont budgétisés chaque année par chalet et un tournus de travaux est effectué en fonction des priorités. Le matériel est parfois fourni à l'amodiateur qui se charge ensuite d'effectuer les travaux. Les décisions d'investissement sont toujours partagées avec les amodiateurs, qui restent les partenaires privilégiés de notre Municipalité et ceci dans un très bon état d'esprit.

Au final, nous constatons qu'il faudra s'attendre à la présentation de nombreux projets d'amélioration au cours des prochaines années et que des choix devront probablement être opérés. Un préavis devrait d'ailleurs nous être soumis cet automne pour des objets prioritaires.

## 2) Situation du Plan d'affectation communal (PACom)

*M. Pierre-François Mottier* Municipal en charge de ce sujet hautement sensible, nous informe de la situation actuelle avec l'apport des connaissances approfondies de *M. Roland Oguey*.

Ainsi, nous apprenons que le dossier est toujours en consultation auprès de l'Etat et qu'un retour est attendu pour ces prochaines semaines. Ensuite, les remarques étatiques devront être analysées et des corrections apportées aux plans. Dès que le dossier aura été validé par le Canton, des présentations seront faites à la population et il faut s'attendre à des conséquences quand même assez sensibles pour certains propriétaires.

L'historique de l'établissement des plans d'affectations nous est ensuite présentée et pour rappel le plan général d'affectation établi en **1980** prévoyait déjà des zones contraignantes : *zones chalets, village-hameau avec artisanat, zones spéciales et intermédiaires*. Ensuite dès 2014, la définition d'un périmètre centre a été définie avec des zones constructibles qui auraient pu être exploitées, mais ce plan n'est plus valable aujourd'hui et le Canton a demandé que nous définissions un nouveau périmètre centre. L'établissement de la carte des dangers a aussi un impact important sur la situation, avec le constat que notre région comporte beaucoup de secteurs délicats.

Au final le bilan n'est pas très réjouissant, en prenant conscience qu'avant le plan de dézonage nous avions pour Château-d'Oex **12 x trop** de zones constructibles et que le PACom actuel comporte encore **2,5 x trop** de terrains. Ainsi, dans certaines situations, les propriétaires concernés auraient 10 ans pour construire sur leur terrain, faute de quoi un impôt progressif leur serait facturé. La Lécherette va aussi payer un lourd tribut à la planification avec **11 ha** dézonés. Les retours du Canton sont ainsi attendus dans la fébrilité. Dans les particularités, nous devons aussi tenir compte du plan directeur touristique des Alpes vaudoises dont les thématiques devront s'intégrer dans le PACom.

Il faut aussi dire que le Canton change régulièrement les règles du jeu, ce qui amène à devoir établir des compléments très coûteux pour notre Commune. L'Etat propose également des solutions théoriques notamment pour les zones artisanales, sur le constat que bien souvent, ces propositions sont impraticables.

En conclusion sur ce thème, nous constatons que nous disposerons d'un certain réservoir de terrains constructibles, laissé au bon vouloir des propriétaires qui pourraient dans certains cas, remettre leurs terrains en zone verte, avec les pertes de valeurs associées.

Les débats jusqu'à l'acceptation du PACom s'avèrent encore longs et épineux.

### 3) Intentions liées aux diverses surveillances de rochers et de mouvements de terrains

Mme Nicole Schnegg Municipale en charge du dossier nous informe tout d'abord de la situation du secteur de la **Guérdaz** à l'Etivaz, qui présente un glissement profond qui a nécessité la pose d'instruments de mesure avec caméra. La surveillance se poursuivra en 2022 et un avant-projet est en cours d'étude. Dans tous les cas, il faut s'attendre à une demande budgétaire importante pour cette zone qui comporte également un réservoir d'eau qui lui, aurait dû dans tous les cas être rénové.

Les actions pour les autres secteurs nécessitant une surveillance sont les suivantes :

- **Glissement du Clôt** : le projet est prêt et un préavis à hauteur de frs 359'000.- nous sera soumis cet automne. L'obtention d'une subvention est soumise à la condition de l'établissement d'une preuve de la rentabilité du projet. Cela signifie qu'un calcul doit être fait sur les conséquences d'un glissement de terrain, au niveau des dégâts engendrés qui sont comparés au coût du projet.
- **Eboulement de la Laitemaire** : les travaux de sécurisation ont été effectués et la situation actuelle correspond à celle vécue précédemment avec des mesures jugées suffisantes. La chute de blocs reste possible et un rapport d'experts est attendu. La fermeture partielle de la route reste maintenue et l'avenir de ce cheminement demeure incertain avec une demande du Service des forêts, de rénover la route et une demande du Service de la faune, de la fermer à toute circulation, hormis pour l'exploitation forestière.
- **Eboulement Sur-Praz/Pâquier-Gétaz** : la surveillance de ce secteur dure depuis plusieurs années et l'idée de faire sauter les rochers a été vivement déconseillée au vu des incertitudes et des conséquences d'une telle opération. Sur le plan légal et en cas d'abandon de la surveillance, la Commune assumerait toute la responsabilité au cas où des passants seraient touchés par un éboulement. Sur ce constat, la surveillance se poursuivra ces prochaines années. Des plans d'alertes et d'évacuations ont été établis.

### 4) Etat d'avancement de la mise en place des compteurs d'eau

M. Jean-Michel Chapalay informe que la mise en place des compteurs est toujours en cours avec environ 1'100 compteurs posés et recensés dans la base de données et qu'un solde d'environ 150 compteurs reste à installer auquel s'ajoute ceux de l'Etivaz. La mise en place des compteurs comporte également d'autres étapes plus administratives et de tests divers. Ainsi, nous apprenons que la lecture des compteurs est relativement simple pour la majorité des installations mais que dans certains cas, un relevé manuel devra être effectué. Le délai pour la fin de l'opération d'installation a été fixé au 30 septembre 2022.

L'observation du changement de conditions tarifaires ne se fera pas sous la forme d'un exercice à blanc tel que souhaité. Mais l'avantage de ce nouveau système reste dans le fait que le Conseil communal demeurera maître de la situation et qu'il pourra imposer ses tarifs sur proposition municipale. Une autre prochaine étape est déjà dans les tiroirs de la Municipalité, c'est celle de la tarification liée à l'épuration des eaux.

## **5) Constat sur le fonctionnement de la benne compactrice de la déchèterie des Monnaires et premier bilan de la pose de la surveillance**

Ce point a été mis à l'ordre du jour sur le constat que la benne des déchets ménagers des Monnaires était régulièrement en panne et c'est aussi l'occasion de faire un point sur la surveillance récemment mise en place.

Ainsi, *Mme Cosette Hämmerli* informe que la benne a été changée à satisfaction et que le problème semble réglé.

La seconde partie du point soit le bilan de la surveillance, amène une discussion menée par *M. Maximilien Stauber Municipal* en charge de la sécurité publique, qui nous apprend que les incivilités sont toujours présentes, que des amendes ont été octroyées aux contrevenants et que dans un premier temps c'est la tolérance zéro qui prévaut. Plusieurs personnes amendées ont déposés des recours et dans certains cas la Municipalité a supprimé quelques amendes, en maintenant toutefois le montant lié aux frais administratifs.

Le système est aussi considéré parfois comme trop policier et trop lourd pour les personnes de l'administration qui doivent visionner les images. Cette surveillance n'est pas suffisamment éducative puisque les incivilités demeurent. L'évolution de la situation sera observée ces prochains mois avec l'espoir que les amendés reviennent à de meilleures résolutions.

La partie de présentations et d'informations se termine et la Commission se rend dans un premier temps à la piscine pour une visite des installations.

## 1) Piscine du Berceau et Centre sportif : Etat général des installations et intentions d'investissements

Pour la visite de la **piscine**, c'est *M. Xavier Féal* en charge des installations qui nous accueille, en nous informant de la situation du site et en effectuant au préalable l'historique de la piscine dont le premier bassin a été inauguré en 1932. Depuis, diverses rénovations ont été réalisées, des équipements techniques ont été changés mais de nouveaux problèmes sont apparus, notamment ceux liés à de nombreuses fuites d'eau. Entre l'exploitation du bassin et les fuites, ce ne sont pas moins de 60'000 litres d'eau qui doivent être compensées par jour. Les causes liées aux fuites relèvent de l'état de la chape qui s'affaiblit et du crépi à réparer chaque année. Une étude est en cours pour déterminer le meilleur choix du matériau à utiliser pour une rénovation du bassin. A cet effet, un préavis devrait nous être présenté à l'automne. En aparté, signalons que la capacité des bassins de notre piscine s'élève à environ 4 millions de litres d'eau. A cet effet, des discussions sont en cours pour l'obtention de la gratuité de l'eau.

Sur le plan de la machinerie, la situation est meilleure avec une pompe à chaleur qui donne satisfaction en récupérant quelques degrés de l'eau provenant de la Sarine. Le système de filtrage de l'eau pourrait devoir être changé à moyen terme. Le restaurant quant à lui nécessiterait une rénovation complète, mais ceci est une autre histoire.

La visite s'est révélée intéressante à plus d'un titre.

La Commission s'est ensuite rendue au **Centre sportif** pour sa 2<sup>ème</sup> visite avec *M. Jean-Jacques Burri* parfait connaisseur des installations.

Le bâtiment principal du Centre sportif âgé de 36 ans, commence à montrer des signes d'usure bien normales au vu de son utilisation quand même assez intensive. Les sols d'origine devront probablement être changés et la toiture faire l'objet d'une rénovation amenant une nette amélioration de son isolation avec également l'installation bienvenue de panneaux solaires, qui limiteraient les effets de ce gouffre énergétique. Pour l'instant, les efforts sont concentrés sur la préparation du raccordement à la centrale de chauffage à distance, qui libérera une grande surface dont l'utilisation doit encore être définie. La mise à disposition du Centre sportif aux sociétés locales voire aux privés est également discutée, avec le souhait que ces installations puissent être mieux valorisées, notamment en saison touristique. Une modification de la planification des réservations du Centre sportif ne semble toutefois pas si évidente, les plages horaires disponibles n'étant pas très nombreuses.

La Commission a ensuite pu prendre connaissance de l'excellent entretien effectué sur les installations de la patinoire, qui ne devraient pas nécessiter d'investissements importants à court terme.

Le Centre sportif au milieu du Village offre des atouts indéniables et méritera certainement que l'on y consacre les moyens nécessaires pour remplir ses multiples missions.

**2) Site des Moulins : projet d'équipement pour le développement du tourisme doux et état des travaux actuels liés au préavis no 6/2020 « Demande de crédit pour l'aménagement de la Torneresse aux Moulins**

La Commission s'est enfin rendue aux Moulins pour sa dernière visite au cours de laquelle elle a pu prendre connaissance d'un projet visant à implanter un nouvel édicule public sur le parc longeant la Torneresse et destiné à améliorer l'accueil des randonneurs et des personnes de passage. *M. Roland Oguey* nous en décrit les contours et explique que les discussions actuelles avec le Canton tournent autour de l'emplacement de l'édicule. La volonté d'avancer sur ce projet est confirmée et nous aurons certainement l'occasion de découvrir les intentions municipales dans les mois qui viennent.

La Commission s'est également intéressée à l'état des travaux effectués suite à l'acceptation d'un préavis destiné à sécuriser les berges de la Torneresse et à offrir un cheminement pour les poissons.

Les travaux sont pratiquement terminés et devraient grandement limiter le danger de débordement du ruisseau qui en cas de crue, verrait un important volume de matériaux se déverser. L'élévation du parc s'avère très modérée au niveau de la bosse permettant à l'eau de retrouver son chemin naturel. L'ensemble des travaux a été accepté par le Canton, aménagement des passages à poissons compris.

Au terme de cette demi-journée, la Commission a pu une nouvelle fois prendre conscience que notre Commune dispose d'un précieux patrimoine qu'il s'agira d'entretenir pour les futures générations.

Nous réitérons nos remerciements à l'ensemble des personnes impliquées dans l'organisation de ces moments toujours très intéressants pour notre Commission.